

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 69 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 21 Absent(s) excusé(s) : 31 Absent(s) : 0</i>
---	--	---

Date de convocation : 4 mai 2021

Vote(s) pour : 90
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 10 mai 2021,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.
Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2021-05-10-CM-9 :

Club des Villes et Territoires Cyclables : désignation d'un représentant de Metz Métropole.

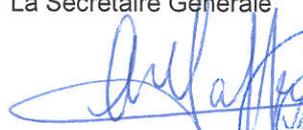
Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 12 novembre 2012 portant sur l'approbation du Plan Climat Energie Territorial de Metz Métropole,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 17 février 2020 portant sur l'approbation du Plan de Déplacements Urbains révisé,
VU la délibération du Bureau en date du 19 avril 2021 portant renouvellement de l'adhésion de Metz Métropole au Club des Villes et Territoires Cyclables,
VU le Budget Primitif 2021,
CONSIDERANT l'intérêt qui s'attache à développer l'usage des déplacements doux et la nécessité d'adhérer au réseau des techniciens et d'élus des collectivités territoriales,

DESIGNE M. Christophe PREVOST en qualité de représentant de Metz Métropole au Club des Villes et Territoires Cyclables,
AUTORISE M. Christophe PREVOST à représenter Metz Métropole au Club des Villes et Territoires Cyclables et à signer avec le Club tous documents se rapportant à cette adhésion.

Pour extrait conforme
Metz, le 11 mai 2021
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT



Résumé de l'acte

057-200039865-20210510-05-2021-DC9-DE

Numéro de l'acte : 05-2021-DC9
Date de décision : lundi 10 mai 2021
Nature de l'acte : DE
Objet : Club des Villes et Territoires Cyclables :
désignation d'un représentant de Metz Métropole
Classification : 5.3 - Désignation de représentants
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 11/05/2021
Numéro AR : 057-200039865-20210510-05-2021-DC9-DE
Document principal : 99_DE-9.pdf

Historique :

11/05/21 13:12	En cours de création	
11/05/21 13:13	En préparation	Catherine DELLES
11/05/21 15:27	Reçu	Catherine DELLES
11/05/21 15:29	En cours de transmission	
11/05/21 15:33	Transmis en Préfecture	
11/05/21 15:37	Accusé de réception reçu	